

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

TECHNICIEN/NE EN DOMOTIQUE NUMERIQUE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

CODE : 2150 50 S20 D2

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2020,
sur avis conforme du Conseil général**

TECHNICIEN/NE EN DOMOTIQUE NUMERIQUE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section est mise en œuvre pour permettre aux personnes certifiées comme installateurs électriciens (profil SFMQ), aux électriciens installateurs monteurs (CCPQ) ou aux monteurs-câbleurs en électricité (CCPQ), à travers toutes les activités d'enseignement, de développer des compétences techniques et pratiques leur permettant d'assurer les fonctions de technicien/ne en domotique numérique :

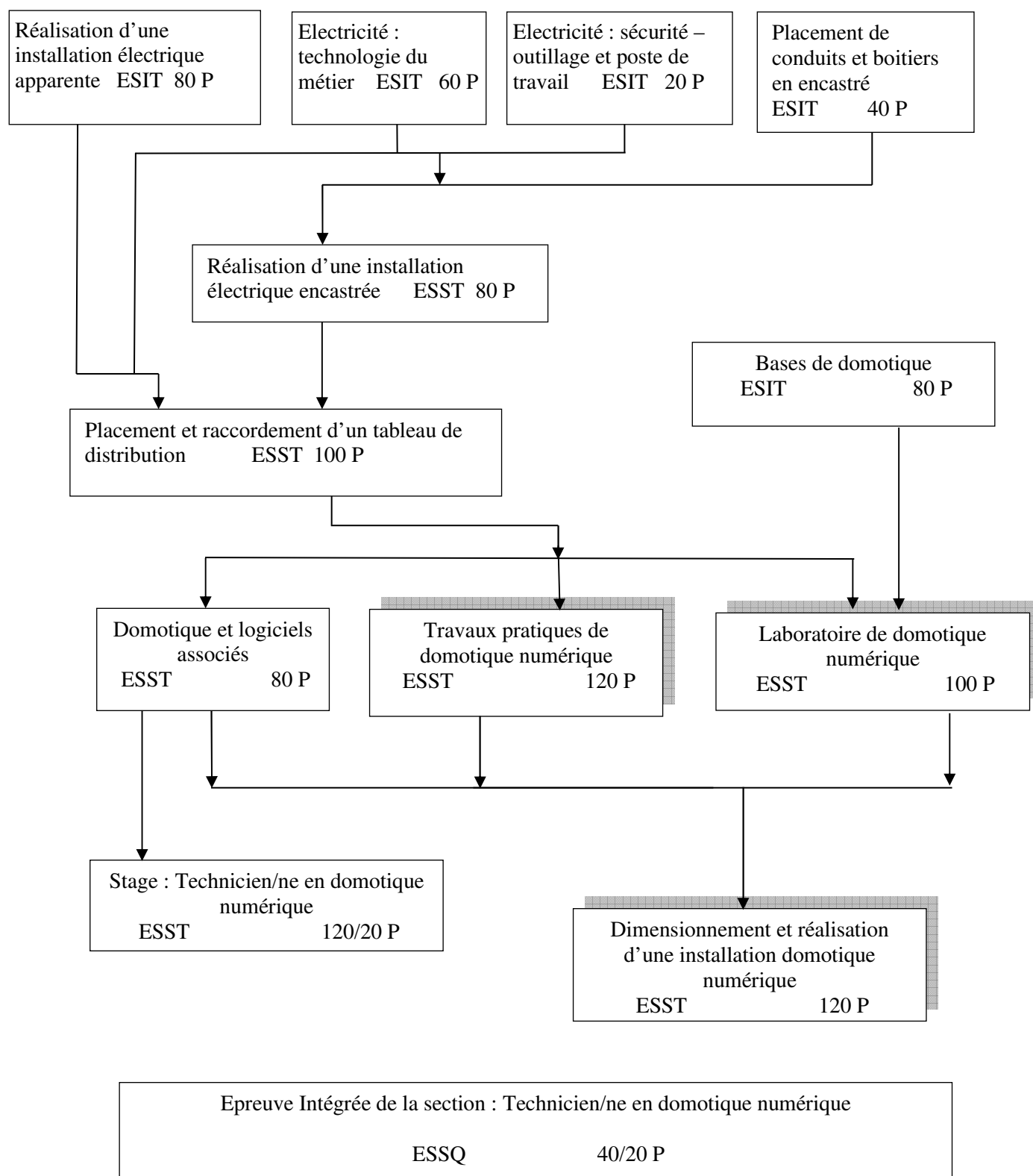
- ◆ d'analyser les besoins du client (suivant un entretien ou un cahier des charges) et de définir un avant-projet ;
- ◆ d'élaborer des solutions techniques en se référant aux catalogues, aux fiches techniques des produits et de les mettre sur plans, le cas échéant à l'aide des logiciels adaptés ;
- ◆ de placer et raccorder les équipements électriques et domotiques, les tableaux et/ou coffrets résidentiels ou tertiaires et les mises à la terre pour une installation en domotique ;
- ◆ de mettre les installations domotiques sous tension et réparer les dysfonctionnements éventuels ;
- ◆ de dépanner une installation domotique défectueuse ;
- ◆ de suivre les évolutions techniques de la spécialité.

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des unités	Codification des unités	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Domaines de formation	ECVET
Réalisation d'une installation électrique apparente	ESIT	2150 27 U11 D2		80	205	20
Electricité : technologie du métier	ESIT	2150 28 U11 D2		60	205	5
Electricité : sécurité – outillage et poste de travail	ESIT	2150 21 U11 D2		20	205	5
Placement de conduits et boîtiers en encastré	ESIT	2150 29 U11 D2		40	205	15
Bases de domotique	ESIT	2150 44 U11 D1		80	205	10
Réalisation d'une installation électrique encastrée	ESST	2150 31 U21 D2		80	205	15
Placement et raccordement d'un tableau de distribution	ESST	2150 32 U21 D2		100	205	10
Domotique et logiciels associés	ESST	2150 45 U21 D2		80	205	10
Laboratoire de domotique numérique	ESST	2150 46 U21 D2	X	100	205	15
Travaux pratiques de domotique numérique	ESST	2150 47 U21 D2	X	120	205	25
Stage : Technicien/ne en domotique numérique	ESST	2150 48 U21 D2		120/20	205	20
Dimensionnement et réalisation d'une installation domotique numérique	ESST	2150 49 U21 D2	X	120	205	30
Epreuve intégrée de la section : « Technicien/ne en domotique numérique »	ESSQ	2150 50 U22 D1		40/40	205	

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1040
B) nombre de périodes professeur	940
C) nombre d'ECVET	180

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION : TECHNICIEN/NE EN DOMOTIQUE NUMÉRIQUE



. **TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION**

Certificat de qualification « de TECHNICIEN/NE EN DOMOTIQUE NUMÉRIQUE »,
spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

TECHNICIEN/NE EN DOMOTIQUE NUMÉRIQUE

Enseignement secondaire du troisième degré

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le 22 février 2018

TECHNICIEN/NE EN DOMOTIQUE NUMÉRIQUE

I. POSITIONNEMENT AU NIVEAU DU CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS (CFC)

Ce profil professionnel sera positionné au niveau **4** du Cadre francophone des certifications.

II. CHAMP D'ACTIVITES

Le technicien en domotique numérique¹ est avant tout un installateur¹ ou un monteur électricien¹, il exerce son métier dans les domaines d'activités complémentaires tels que le résidentiel et/ou le tertiaire.

Il réalise des installations « intelligentes » en vue de gérer l'électricité d'un bâtiment pour le rendre plus confortable et économiser l'énergie. C'est grâce à la domotique numérique qu'il devient possible de programmer l'éclairage, le chauffage, l'ouverture ou la fermeture des volets, la mise sous tension de certaines zones du circuit...

Pour mettre en place des projets intégrant la domotique numérique, il doit définir les besoins du client, parfois listé dans un cahier des charges, et tenir compte des contraintes du bâtiment et du budget du client.

Il maîtrise les techniques actuelles des systèmes de gestion technique des installations et est à même de sélectionner le matériel adéquat dans les catalogues des constructeurs.

Il réalise une installation électrique par systèmes de gestion technique, comprenant un réseau structuré. Il est en mesure de paramétrer les différents éléments. Il s'assure du fonctionnement correct de ses propres réalisations et en assure la maintenance et le dépannage en cas de dysfonctionnement.

Il travaille dans le respect du RGIE, du PEB (Performance énergétique des bâtiments) et toute autre réglementation en vigueur.

Sur le plan des contraintes du bâtiment, l'étude du dossier et la proposition de l'avant-projet devront tenir compte des difficultés liées à la structure du bâtiment et à la disposition des pièces.

Sur les aspects économiques, il proposera des solutions techniques en tenant compte du budget du client et il sera à même de justifier les dépassements éventuels.

Le technicien en domotique numérique travaille en autonomie, tant pour les projets qu'il développe que pour des dépannages d'installations.

Il constitue le dossier technique complet du client reprenant entre autres les différents schémas, les fiches techniques, les plans architecturaux ...

Il est à même d'appliquer une stratégie de recherche documentaire. Il s'adapte à l'évolution technologique de la spécialité et participe régulièrement à des formations.

C'est également une personne de communication apte à échanger des informations à caractère technique au sein de l'équipe de travail.

¹ Le masculin est utilisé à titre épicène.

III. ACTIVITES CLES

dans le respect des règles d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, d'ergonomie et d'environnement,
dans le respect de la législation concernant le métier dans sa globalité,
dans le respect du RGIE, du PEB (Performance énergétique des bâtiments) et des règlements intérieurs de l'entreprise,

Le technicien en domotique numérique se doit :

- ◆ d'écouter le client, d'analyser et d'évaluer ses besoins et de le conseiller judicieusement afin d'établir un projet ;
- ◆ d'élaborer des solutions techniques en se référant aux catalogues, aux fiches techniques des produits et de les mettre sur plans, le cas échéant à l'aide des logiciels adaptés ;
- ◆ de relever les contraintes de construction de l'ouvrage et en tenir compte dans le projet technique ;
- ◆ d'analyser et d'évaluer le coût économique du projet et de sa mise en œuvre à l'aide des catalogues fabricants ou des supports informatiques proposés ;
- ◆ de placer et raccorder des équipements électriques et domotiques, des tableaux et/ou coffrets résidentiels ou tertiaires et des mises à la terre pour une installation en domotique ;
- ◆ de mettre l'installation domotique en service et réparer les dysfonctionnements éventuels;
- ◆ de dépanner des installations domotiques défectueuses ;
- ◆ de suivre et de s'adapter aux évolutions techniques de la spécialité.

IV. LIEUX D'EXERCICE DU METIER

Le technicien en domotique numérique travaille en intérieur et en extérieur :

- dans des bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels, qu'ils soient nouveaux ou existants (rénovation),
- dans des entreprises privées ou publiques,
- ...

V. SITOGRAPHIE

ROME V3 : <http://coderome.com/coderome.php?id=I1307>

Actiris : <http://imtb.actiris.be/Pages/JobImtDescription.aspx?profession=714>

SIEP : <http://metiers.siep.be/metier/electricien-electricienne-domotique/>